

Nouvelles pratiques de récolte en Amazonie

Quels sont les facteurs stimulant l'adoption de l'exploitation à faible impact dans le bassin amazonien au Brésil et en Bolivie?

par **Geoffrey M. Blate¹**,
Francis E. Putz¹ et
Johan C. Zweede²

¹Botany Département

University of Florida
PO Box 118526
Gainesville FL
32611-8526, Etats-Unis
t 1-352-392 3993
gblate@botany.ufl.ed et
fep@botany.ufl.edu

²Fundação Floresta Tropical

Tv 14 de Abril # 1464
CEP 66063-140
Belém, Pará, Brésil
76734.3524@compuserve.com



Mesure du bois: savoir ce que contient la forêt, et où, est un élément essentiel de l'EFI. Photo publiée avec l'autorisation de la Fondation pour la forêt tropicale

AU COURS de ces dernières années, la Bolivie et le Brésil ont fait des progrès vers la réalisation de l'exploitation à faible impact (EFI) dans leurs forêts amazoniennes, mais ces pratiques sont encore loin d'être universelles dans l'un ou l'autre de ces deux pays. Récemment, nous avons interrogé onze personnes au Brésil (y compris des propriétaires et des forestiers de sept entreprises) et 13 en Bolivie (y compris des forestiers de quatre entreprises). Notre objectif était de trouver des réponses aux trois questions suivantes:

- quels sont, en Bolivie et au Brésil, les producteurs ayant adopté l'EFI?
- quels ont été les éléments particuliers de l'EFI adoptés?
- quels sont les facteurs motivant ou freinant l'adoption de l'EFI?

Bien que plusieurs collectivités forestières dans les deux pays aient aussi considérablement progressé vers la mise en oeuvre de l'EFI, nous avons concentré nos efforts sur le secteur des entreprises parce qu'il représentait la plus grande proportion des activités de foresterie.

Les quatre sociétés boliviennes pressenties étaient titulaires de concessions situées dans les trois principaux types de forêts (sèches, en transition et humides). Trois de ces sociétés, CIMAL/RODA, La Chonta et San Martin, détenaient 80% (près de 650.000 hectares) de la superficie totale de forêts certifiées comme étant bien gérées en Bolivie. La quatrième, Oquiriquia, n'était pas certifiée.

Motivation visant l'adoption de l'EFI

Tableau 1: Importance des facteurs motivant l'adoption de l'EFI en Bolivie et au Brésil (échelle de 0-4, 0 = peu important, 4 = très important)

Facteur	Bolivie	Brésil
Loi/application	3	2
Efficacité/économies de coûts	3	4
Pression du public (ONG)	1	1
Certification/marchés	4	2
Assistance technique	3	4
Image/bonne pour la forêt/sécurité	2	2

La superficie représentée par les sept sociétés brésiliennes est d'environ 800.000 hectares. Actuellement, seules Gethal, Mil Madeiras et Jurua sont certifiées, mais CIKEL et Rosa Madeiras ont récemment entamé les démarches de certification.

Jarcel et Amacol ne sont pas certifiées. Cinq de ces entreprises opèrent dans l'est de l'Amazonie et deux près de Manaus.

Propriété des forêts et accès aux marchés

Près de 80% des forêts de production en Bolivie (en superficie) appartiennent à l'Etat et le gouvernement applique un système de concessions pour accorder les droits de prélèvement de bois (par contrats de 40 ans renouvelables) à des entreprises privées. Par contraste, environ 90% du bois brésilien provient de forêts de propriété privée. Bien que le gouvernement réglemente les activités de foresterie dans les deux pays, la confiance à l'égard de la sécurité de jouissance ainsi que les motivations pour la bonne administration des ressources diffèrent probablement d'un type de propriété foncière à l'autre.

L'accès aux marchés a également des incidences sur les secteurs forestiers, différentes en Bolivie de ce qu'elles sont au Brésil. Bien que la Bolivie compte sur des marchés étrangers (particulièrement en Europe et aux Etats-Unis) proportionnellement davantage que le Brésil, l'accès à ces marchés est coûteux parce que les entreprises doivent transporter le bois en traversant soit les Andes soit le bassin de l'Amazone. Cette contrainte limite le nombre des espèces, et par conséquent les volumes, pouvant être récoltés à profit. Les exploitations situées dans le sud et dans l'ouest de l'Amazonie brésilienne se heurtent à des difficultés analogues: elles prélèvent moins d'espèces et de plus faibles volumes que celles qui opèrent en Amazonie orientale, où les routes sont meilleures et les distances de transport plus courtes.

Progrès de l'EFI: tendances générales

En 1996, le Gouvernement bolivien a promulgué une loi forestière prescrivant l'aménagement durable des forêts. Les directives techniques de cette loi équivalent aux prescriptions de l'EFI. Cette loi créait en outre un nouveau service forestier, plus transparent (Superintendencia Forestal - SF) chargé de faire appliquer la loi.

Selon le SF et d'autres sources, près du tiers des 45 entreprises exploitant des concessions font des progrès substantiels vers la mise en oeuvre de l'EFI.

Au Brésil, le service des forêts (IBAMA) a incorporé les directives de l'EFI dans ses normes techniques pour la gestion des forêts dans les régions montagneuses. Les gardes forestiers d'IBAMA contrôlent la gestion forestière en utilisant comme normes d'évaluation les prescriptions d'EFI. La formation à l'EFI, qui représente un indicateur d'adoption, s'est accrue dans des proportions considérables dans la région au cours des cinq dernières années.

Producteurs ayant adopté l'EFI

Les sociétés ayant le plus avancé vers la mise en oeuvre de l'EFI sont des entreprises de grande échelle, bien organisées et à intégration verticale. Elles disposent aussi d'une base diversifiée de produits et d'importantes superficies forestières qui leur appartiennent (Brésil), ou elles sont titulaires de multiples concessions (Bolivie). En Bolivie, les plus grands progrès ont été faits par les entreprises qui ont amorcé la transition à la gestion forestière améliorée avant la promulgation de la loi de 1996. Ces entreprises se sont rendu compte qu'elles amélioreraient leur accès aux marchés internationaux si elles obtenaient des certificats du Forest Stewardship Council (FSC) A leur avantage, il y a peu d'écart entre le respect de la loi (à savoir l'adoption de l'EFI) et la délivrance d'un certificat du FSC (Jack 1999). Il s'ensuit que la Bolivie vient en tête dans le monde tropical en ce qui concerne les superficies de forêt naturelle certifiées (Nittler et Nash 1999).

Au Brésil, les entreprises progressant le plus vers adoption de l'EFI sont celles qui disposent de suffisamment de capitaux à investir dans la formation de personnel et les techniques appropriées et qui ne sont que modérément exposées aux risques perçus de feux de friches ou d'occupation par des squatters. Bien que beaucoup moins d'entreprises et d'hectares de forêt aient été certifiés par le FSC au Brésil qu'en Bolivie, leur nombre augmente au Brésil. Etant donné la fermeté des marchés intérieurs brésiliens qui n'exigent pas encore du bois certifié, le mouvement vers la certification est sans doute le reflet d'un intérêt croissant parmi les producteurs pour les marchés d'exportation et l'aménagement des forêts à long terme.

Adoption d'éléments de l'EFI

Cerner les éléments de l'EFI le plus généralement adoptés peut aider à canaliser les efforts de formation et peut aussi mettre en évidence les éléments que les producteurs pensent leur apporter des avantages le plus rapidement possible. En général, les entreprises boliviennes et brésiliennes ont le plus facilement adopté ceux des éléments de l'EFI susceptibles d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts, de leur permettre de respecter la loi, et de les aider à améliorer la commercialisation. Pour la plupart, ces éléments portent sur la planification (par ex. établissement de cartes pour les récoltes, plans annuels des opérations, et planification des routes). La mise en oeuvre intégrale des éléments de l'EFI particulièrement bénéfiques pour la forêt, notamment l'abattage dirigé et le tracé des pistes de débusquage pour protéger les arbres d'avenir en vue de futures récoltes, le minimum d'impact lors du débusquage, et la protection des cours d'eau, fait encore défaut. Les producteurs doivent aussi améliorer la supervision des équipes de bûcherons et de débusquage. Enfin, même s'il semble que de nombreux producteurs attribuent davantage de valeur aux ressources que par le passé (par ex. en laissant des souches moins élevées), ils peuvent encore considérablement améliorer la récupération efficace du bois.

Facteurs propres à motiver l'adoption de l'EFI

De nombreux facteurs influent sur le degré auquel les entreprises adoptent des éléments particuliers de l'EFI et ces facteurs sont différents dans les deux pays (Tableau 1). En Bolivie, améliorer l'accès au marché grâce à la certification est probablement le plus important motif qui pousse à l'adoption de l'EFI. La loi forestière de 1996 et son application par le SF ont indubitablement accéléré la vitesse à laquelle les entreprises se sont axées sur la certification en Bolivie. Au Brésil, le plus important moteur de l'EFI consiste en une plus grande efficacité

opérationnelle, et les économies de coût qui en résultent. Il convient de noter cependant que la plupart des entreprises ayant mis en oeuvre l'EFI n'ont été convaincues de ses avantages qu'après avoir reçu une assistance technique et, dans certains cas, des subventions pour la formation d'ouvriers.

Facteurs susceptibles de freiner l'adoption de l'EFI

Vu l'étendue et la complexité de la région, toute généralisation au sujet des conditions freinant l'adoption de l'EFI dans le bassin amazonien doit être considérée avec la prudence. Néanmoins, plusieurs obstacles importants sont apparents aussi bien au Brésil qu'en Bolivie (Tableau 2). D'abord, l'idée qu'ont souvent les propriétaires et les responsables de forêts (ou les entreprises d'exploitation) du coût prohibitif de l'EFI. Ensuite, l'adoption de l'EFI est particulièrement limitée là où il existe des risques de feu et d'occupation illicite et où la jouissance des terres est incertaine. Les grandes distances de transport, une capacité de transformation insuffisante, une organisation et une gestion laissant à désirer, et des réserves limitées d'espèces commerciales semblent aussi peu encourageantes. Enfin, le manque de personnel formé à tous les niveaux (des ouvriers aux responsables) est un obstacle majeur à l'adoption de l'EFI dans toute la région.

Obstacles

Tableau 2: Importance des facteurs limitant l'adoption de l'EFI en Bolivie et au Brésil (échelle de 0-4, 0 = peu important, 4 = très important)

Facteur	Bolivie	Brésil
Pense que l'EFI est trop coûteuse	4	4
Manque de compréhension	3	3
Gestion forestière d'intérêt secondaire	2	4
Sans incitation	3	3
Insécurité de jouissance des terres	4	3
Risques de feu, squatters, etc	4	3
Manque de personnel formé	4	4
Manque de matériel approprié	1	2
Faible volume d'espèces de valeur	3	1
Marchés peu accessibles	4	2
Manque de crédits	3	3
Disponibilité de bois bon marché	1	2

Recommandations

Un certain nombre d'actions pourraient stimuler l'adoption de l'EFI en Bolivie et au Brésil. Premièrement, nous devons recourir à des moyens appropriés pour expliquer les avantages de l'EFI aux milieux que nous voulons cibler. Le fait que de nombreuses entreprises à travers l'Amazonie aient commencé à mettre en oeuvre l'EFI indique une volonté d'améliorer leur gestion forestière. Deuxièmement, nous devons élaborer et mettre à l'essai des options efficaces par rapport à leurs coûts pour les producteurs très divers opérant dans des conditions différentes à travers l'Amazonie. Troisièmement, une élaboration détaillée des facteurs propres à décourager la gestion forestière durable peut aider à clarifier les risques auxquels les producteurs sont exposés. Des politiques mieux ciblées n'élimineront sans doute pas tous les risques, mais elles pourraient créer un climat plus propice. Quatrièmement, nous devons renforcer la certification par des tiers et d'autres incitations axées sur le marché pour réaliser un aménagement satisfaisant des forêts.

Références

- Jack, D. 1999. *La certificación y el manejo forestal sostenible en Bolivia*. Documento Técnico 79/1999, BOLFOR, Santa Cruz, Bolivie.
- Nittler, J. et D. Nash 1999. The certification model for forestry in Bolivia. *Journal of forestry*, 97:32-36.
- SF (Superintendencia Forestal) 2000. *Informe anual de la Superintendencia Forestal*. Santa Cruz, Bolivia. Superintendencia Forestal.